

SEANCE DU 18 JANVIER 2018

COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

*Membres en
exercice : 11*

Corum : 6

Présents : 9

Absents : 2

Pouvoirs : 0

Votants : 9

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit janvier à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Hébécourt, légalement convoqués le douze janvier deux mil dix-huit, se sont réunis à la Mairie d'Hébécourt, en séance publique sous la présidence de Monsieur François LETIERCE, Maire,

Etaient présents :

Philippe BAUDOUX
Marie-Laure FENÉ
Odette FERREIRA
Michel FRANCESCHINI
Nicolas GLAB
Jean-Claude HACHE
Cécile LANGLOIS
François LETIERCE
Bernadette MORIN

Absents Excusés :

Didier DELAITRE
Sylvie DESMOLINS

Secrétaire de séance :

KAUFFER Karine

Sommaire de la séance du 18/01/2018 :

- 1 - *Approbation du compte rendu du 13 novembre 2017*
- 2 - *Subvention / Convention EPFN - Avenir de la Levrière*
- 3 - *Crédit d'investissements anticipés*
- 4 - *Point Espaces Verts*
- 5 - *Point Urbanisme*
- 6 - *Point Lotissement Communal*
- 7 - *Achat Chemin de la Maison Blanche*
- 8 - *Questions diverses*

Délibérations n° :

- | | |
|--------|---|
| 1/2018 | <i>Subvention / Convention EPFN - Avenir de la Levrière</i> |
| 2/2018 | <i>Crédit d'investissements anticipés</i> |
| 3/2018 | <i>Achat Chemin de la Maison Blanche</i> |

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU
13 NOVEMBRE 2017

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte rendu du 13 novembre 2017

APPROUVE à l'unanimité ledit compte rendu.

2- SUBVENTION / CONVENTION EPFN
(Avenir de la Levrière)

Relevant de l'AMI « Paysages, Territoires et Transition », cette opération est portée par le CAUE27 au travers de l'atelier de recherche action « Vallées Habitées ». Le CAUE sera présent tout au long de l'étude.

La vallée de la Lévrière (située à l'extrémité Nord Est du département de l'Eure aux marches des Régions Normandie, Ile de France et Hauts de France) est essentiellement résidentielle. Ce territoire voit se heurter la dynamique démographique des plateaux et la déprise de la vallée (fermeture de classes, fermeture de services et commerces de proximité, abandon de l'exploitation des coteaux...). L'association l'Avenir de la vallée de la Lévrière (AVL), les communes et la communauté de communes Vexin Normand veulent renforcer l'attractivité locale afin d'accueillir plus de jeunes ménages et assurer le renouvellement de la population. La démarche « vallées habitées » constitue un puissant levier pour accompagner ce projet de territoire sensible.

La commune d'Hébécourt s'engage avec l'EPFN et le CAUE27, à une étude de revitalisation à l'échelle de la Vallée de la Lévrière.

Cette étude est cofinancée par la région (40% du HT), l'EPFN (35% du HT), le CAUE27 pour 15 000€ et le solde réparti entre les Collectivités tel que précisé dans le tableau joint :

Les Collectivités	Montant nécessaire	Dont résiduel HT	Dont TVA
Bezu-la-Forêt (291 hab)	291	97	194
Hébécourt (590 hab)	8 850	2 950	5 900
Mainneville (418 hab)	6 270	2 090	4 180
Martagny (141 hab)	2 115	705	1 410
Mesnil-sous-Vienne (130 hab)	1 950	650	1 300
Amécourt (170 hab)	510	170	340
Sancourt (164 hab)	2 460	820	1 640
CDC Vexin Normand	7 554	2 518	5 036
Totaux	30 000	10 000	20 000

Considérant que cette démarche « Vallée Habitées » est essentielle pour l'avenir de notre territoire ;

Vu le projet de convention de financement ci-annexé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de financement,

ACCORDE une participation financière plafonnée à 8 850 € HT et de prendre en charge la TVA afférente à cette opération à concurrence de 5 900 € de TVA.

Délibération 1/2018

3- CREDIT D'INVESTISSEMENTS ANTICIPES

Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1^{er} janvier et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérant et dans la limite du quart de crédits d'investissements ouverts dans l'année budgétaire précédente (art. L1612-1 du CGCT).

Cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viendrait à échéance avant le vote du budget et pour lesquels l'exécutif a le droit de les mandater.

Sur cette base il convient d'autoriser l'ouverture anticipé en dépense d'investissement pour l'exercice 2018 des crédits suivants :

Chapitre	Total des crédits ouvert au BP2017	Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2018
20	120 000.00	30 000.00
204	147 691.67	29 538.33
21	118 430.89	29 607.72
23	4 221 778.99	1 055 444.75

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE l'ouverture anticipée de crédit d'investissement 2018

ADOpte à l'unanimité la présente délibération

Délibération 2/2018

4- POINT ESPACES VERTS

Le contrat annuel attribué à l'entreprise «A l'espace Fleuri», est arrivé à échéance au 31/12/17.

Le Conseil Municipal étant satisfait des travaux d'entretien réalisés, renouvèle pour l'année 2018 ledit contrat.

5 - POINT URBANISME

- PC 18 A0001 - BATTESTI
Mobil Home => Refusé
⇒ Proposition de construction d'un chalet
- Modificatif 15 A002-02
GRANDVOINET => En cours
- DP 17 A0011 - DUPONT
Réfection toiture => Accepté
- 17 A0012 - DUSSUD
Fenêtre de toit => Avis favorable
- 18 A0001 - BATTESTI
Modification façade => Avis favorable
- 18 A0002 - BATTESTU
Modification menuiserie => Avis favorable
- PD 17 A0001 - DUHAMEL
Bâtiment annexe => Accepté
- CUb 17 A0005 - DG INVESTISSEMENT => En cours
- 18 A0001 - IN VESTISS France
=> Avis défavorable (assainissement)

6 - POINT LOTISSEMENT COMMUNAL

Pour faire suite au permis de construire accepté en date du 18 novembre 2017, l'affichage réglementaire à été constaté par huissier les 6/12/17 et 6/01/18. Un dernier constat est prévu début février avant le lancement des travaux.

Suite à une réunion avec le SIEGE ce jour, il nous a été porté à connaissance que la route refaite à neuf, rue du cornouiller devrait malheureusement être ouverte pour procéder à la jonction électrique alimentant le lotissement.

7 - ACHAT CHEMIN DE LA MAISON BLANCHE

Monsieur le Maire rappelle que selon des délibérations datant de 2009, la commune s'est engagée à acquérir :

Le chemin de la Maison Blanche,

Section B 389 d'une contenance de 3a 63ca.

Mr GARNIER, propriétaire, souhaite en faire don à la commune.

La vente sera conclue moyennant le prix d'un euro symbolique.

Cette parcelle dispose d'un droit de passage privé, cependant, la commune n'ayant pas l'utilité de cette servitude, il convient ainsi de lever celle-ci.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE l'acquisition du Chemin de la Maison blanche pour l'euro symbolique,

LÈVE la servitude de passage sur les parcelles cadastrées section B numéros 390, 391, 205, 206, 207, 209, 210, 212, 213 au profit de la parcelle communale cadastrée section B numéro 389 ;

ADOPTTE à l'unanimité, la présente délibération,

DONNE tout pouvoir à Mr le Maire pour faire exécuter cette démarche

Délibération 3/2018

8- QUESTIONS DIVERSES

❖ Prochaine réunion

Fin mars / début avril (vote du budget)

- ❖ Festival du Vexin
 Concert le 2 juin à l'église d'Hébécourt
 Augustin DUMAY (violon) Christia HUDZIY (piano)
 250 spectateurs sont attendus
 Modalités de collaboration pour la commune :
 - Subvention de 500€
 - Achat de 25 billets a 22€

- ❖ Point SIVoS
 Renouveau auprès de la commune de
 Martagny d'une décision d'intégration au SIVoS
 de Mainneville, suite a leur volonté de quitter le
 SIVoS desw 2 Vallées et de leur récente
 intégration à la Cdc du Vexin Normand
 Cette nouvelle adhésion serait maitresse dans le
 maintien des classes et en parfaite adéquation
 avec le projet « Vallées habitées »

- ❖ Rue du Cornouiller
 Trottoir à nettoyer (végétation envahissante)

- ❖ Rue des Haguettes
 Partie opposée au trottoir (enherbée) à entretenir

- ❖ Chien Jorge DA SILVA
 Problème récurant d'aboiement
 => application de l'arrêté AM/2013-1

- ❖ SIEGE - Programmation 2018
 - ER/EP la bout de la ville
 - Suppression lignes HT
 De même que pour les travaux liés au lotissement,
 la route refaite a neuve devra être ouverte pour
 ses travaux de supression...

- ❖ Fibre
 La pose (prévue courant 1^{er} trimestre 2018) de
 l'armoire fibre a été actée; rue du cornouiller

- ❖ Budget
 Les comptes provisoires arrêtent l'année 2017
 -En fonctionnement:
 Un excédent d'exécution de 65 500€
 -En investissement:
 Un déficit d'exécution de 10 000€

- ❖ Convention Dept Eure / Amex
Contraintes toujours en cours
- ❖ Location 15 les Massins
Problème important de ruissellement des eaux
=> Commission a prévoir
- ❖ Bungalow secrétariat
La pose du bureau provisoire est prévue ce mercredi 24 janvier
A ce titre, la haie derrière le bureau actuel a été arrachée et les plots bétons posés, reste le sas communicant à créer.
- ❖ Travaux maison du village
 - Escalier extérieur
 - Portail d'accès
 - Garde-corps muret
 - Comblement des trous
 - Clôture bungalow secrétariat
 - Clôture pour mise en sécurité conteneur
- ❖ Jeux
Solution a trouver et a appliquer rapidement
- ❖ Transports scolaires
Pas de retour concret depuis les demandes de fin novembre sur les problèmes de capacité à l'arrêt « Ecole »
- ❖ Vœux du maire
Samedi 20 janvier a 19h

La séance est levée à 22 heures 30

François LETIERCE

BAUDOUX Philippe

~~DELAITRE~~ Didier

~~DESMOLINS~~ Sylvie

FENÉ Marie-Laure

FERREIRA Odette

FRANCESCHINI Michel

GLAB Nicolas

HACHE Jean-Claude

LANGLOIS Cécile

MORIN Bernadette